## REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

#### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 77-146 du 17 Juin 1977

portant inscription au tableau d'avancement d'Officiers des Forces Armées Populaires du Bénin.

### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- WU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
- VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement;
- VU l'Ordonnance N°77-14 du 25 Mars 1977, portant création des Forces Armées Populaires du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N°69-34/PR du 17 Octobre 1969, portant Statut Général des Personnels Militaires des F.A.P. et l'Ordonnance N°70-15/D/DN du 16 Mars 1970 qui l'a modifiée;
- VU le Décret N°392/PR-DN du 26 Décembre 1968, portant Statuts Particuliers du Personnel Militaire de l'ex-Gendarmerie Nationale du Bénin ;
- VU le Décret N°71-258 du 20 Décembre 1971, portant articulation de la hiérarchie des Personnels Militaires en différents Corps;

Sur Proposition de la Haute Autorité Chargée de la Défense Nationale ; Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 9 Juin 1977,

# DECRETE:

ARTICLE 1er - Sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1977 à titre d'ancienneté, les personnels militaires des Forces Armées Populaires du Bénin dont les noms suivent :

## FORCES DE DEFENSE NATIONALE

## Pour le Grade de Capitaine

- Le	Lieutenant	NOUKPO	Séraphin
-	"	TALON	François
~		Do REGO	Prosper
-	. 11	FANDOHAN	Christophe
	n	CANDONOU	Kodja Houssou
-	"	CHETOU	Tiando Mathieu.

ARTICLE 2 - La Haute Autorité Chargée de la Défense Nationale est chargée de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,

Isidore AMOUSSOU

AMPLIATIONS: PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 SPD 2 MF 5 autres Ministères 14 Intéressés 6 DPE-DGAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections-DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 5 UNB-FASJEP-BN 6 DB-DCF-Solde 6 Trésor 4 DI 4 DIM 4 Cab/Mil 10 EMGFAP 12 EMFDN 12 JORPB 1.-

initial in

iiid .